

GHM LETTRE de SOUTIEN n° 11 - 10 juin 2021

L'avenir du GHM devant la justice

La situation insupportable qui a été imposée au Groupement Hospitalier Mutualiste,

depuis le 9 octobre 2020, sera exposée devant le Tribunal de Grenoble ce mercredi 16 juin 2021.

Dénonçons l'accaparement du GHM par le secteur privé

Dénonçons les manœuvres de DOCTEGESTIO/AVEC pour faire main basse sur le GHM

Dénonçons la trahison des mutuelles ADREA et MFI

Affirmons notre volonté que le GHM soit mutualiste, non-lucratif et solidaire

sur le parvis du Tribunal de Grenoble

Mercredi 16 juin à 8h

Notre avocat plaidera l'annulation de la « vente » du Groupement Hospitalier Mutualiste (GHM) par AESIO-ADREA et la MFI à 2 mutuelles « paravents » (Doctocare et Mutuelles de France du Var), toutes les 2 contrôlées par DOCTEGESTIO devenu AVEC, société très privée, entre les mains de M. et Mme BENSARD.

Notre avocat exposera les nombreuses irrégularités commises : le non respect des statuts du GHM, le non respect du Code de la Mutualité... et le grand nombre de dysfonctionnements graves au sein du GHM depuis la prise en main par le groupe DOCTEGESTIO/AVEC.

Notre avocat demandera aussi l'annulation du projet de vente des murs du GHM par les mutuelles AESIO/ADREA et MFI, actionnaires majoritaires de la Société Civile Immobilière des Mutuelles de l'Isère (SCIMI), à ICADE-SANTE (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations).

Notre action en justice auprès du Tribunal de Grenoble est portée par des sociétaires individuels d'AESIO-ADREA, par la Métropole et la Ville de Grenoble, par trois syndicats, FOGHM, CGT et UNSA et par nous, les usagers.

Nous espérons une décision du Tribunal de Grenoble qui permette au GHM de retrouver toute son autonomie - hors du groupe DOCTEGESTIO/AVEC - dans le respect des valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (démocratie, non-lucrativité...). Et nous souhaitons que le personnel se retrouve en nombre suffisant et dans de bonnes conditions pour mettre en œuvre le projet médical du GHM dans le respect des valeurs mutualistes qui ont motivé sa création en 1958.

Nous comptons sur vous, l'audience au tribunal et notre message doivent être connus de tous !

Union de Quartier Berriat-St-Bruno-Europole *Hervé DERRIENNIC*

06.76.83.13.93

Collectif des Usagers des Cliniques Mutualistes *Jean-Philippe MOUTARDE*

06.63.08.50.82

Les Amis des Cliniques Mutualistes de Grenoble *Jérôme ALEXANDRE*

06.73.52.01.78

NB. L'audience est convoquée à 8h45 mais nous ne connaissons pas l'heure exacte